# Réforme de la série STI2D :

## Pour une vraie formation des enseignants, dans l'intérêt des élèves, dans le respect des personnels

*La réforme créant la série STI2D a été massivement rejetée par la profession et par le CSE parce qu'elle ne répond ni aux besoins des élèves, ni aux demandes des enseignants, ni aux objectifs affichés.*

*Les projets de programmes des enseignements technologiques et de physique-chimie sont un élément de plus dans l'inquiétude voire l'incompréhension des personnels, avec le risque d'une démotivation de ceux-ci, voire d'un grave malaise. Certains ne voient même pas comment ils pourraient s'insérer dans ce cadre et, compte-tenu de la perspective de suppressions massives de postes, tous sont inquiets pour leur avenir immédiat.*

*En tout état de cause, une réforme d'ampleur ne peut s'envisager sans une réelle formation de qualité. Il ne suffit pas que la formation se limite à donner aux enseignants le « niveau bac » dans les domaines qui sont nouveaux pour eux ; il est nécessaire qu'ils maîtrisent les tenants et les aboutissants de tous les contenus – et notamment ceux qui sont liés à la sécurité des personnes – qu'ils auront à enseigner.*

*Pour cela une formation dans la durée s'impose. Comment envisager qu'elle soit opérationnelle pour la rentrée 2011, alors que les programmes définitifs ne sont pas encore connus et que les projets envisagent un changement radical du champ de connaissances à maîtriser ?*

C'est pourquoi, fiers de nos compétences, de notre métier, de la réussite des jeunes de la série STI et soucieux de préserver la qualité de notre enseignement, nous soussignés :

- **Rejetons** la réforme en cours. Il faut une autre réforme, ambitieuse pour les élèves et respectueuse des enseignants.
- **Exigeons** le report de toute réforme d'ampleur à la rentrée 2012 au plus tôt.
- **Exigeons**, dans la mesure où la réforme l'impose, une formation de haut niveau, pour tous (TZR et titulaires en établissement, STI et physique appliquée), dans les domaines qui ne font pas partie du champ de compétences de nos concours de recrutement.
  Nous **refusons** toute pseudo-formation sur site et par internet. Les outils web peuvent constituer un complément utile à la formation, ils ne peuvent en tenir lieu !
- **Exigeons**, dans la mesure où c'est la réforme qui l'impose aux enseignants, une formation sur temps de travail, conformément à la réglementation, et demandons au rectorat de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour cela.

| NOM, Prénom | Discipline | Établissement | Signature |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |